L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 31 JANVIER 1891.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Spectacle qui ne peut manquer d'attirer ce soir à l'Opéra tous les abonnés, tous les habitués du théâtre et bonne partie des étrangers qui déjà ont pris ici leurs quartiers, afin d'y attendre les fêtes du Carnaval. C'est de *Carmen* que nous parlons, Carmen, que l'on n'a point entendue depuis la saison dernière. L'opéra de Bizet sera chanté par Mme Potel-Bernard, MM. Cottet, Balleroy, Villars, Blanc, Stéphane, Rossi, Mmes Plantin-Chavaroche, de Voltry, Mlle Peltier.

Demain, journée qui promet de compter parmi les plus productives de la campagne.

Elle s'ouvrira par la matinée accoutumée du dimanche, avec *le Prophète* pour spectacle. *Le Prophète*, une œuvre où livret, partition, mise en scène, ballet concourt à intéresser, à captiver. La composition géante de Meyerbeer aura pour interprètes: M. Merrit, Mme Cottet, Mlle Martini; MM. Chavaroche, Sylvain, Cottet, Balleroy.

Le soir, *la Petite Mariée*, l'une des plus spirituelles pages du répertoire de Lecocq et qui reprendra certainement les succès qu'autrefois elle obtint sur la scène de l'Opéra. A ce succès contribua largement Mme Alice Reine et elle est parmi nous, pour porter encore bonheur à la pièce.

Avec elle on aura MM. Coutellier, Poirier, Homerville, Villars, Blanc, Charrière; Mme Shilla, Mlle Peltier.

Cette représentation se donne au bénéfice de M. Poirier et ce fait nous paraît devoir exercer une excellente influence sur la recette. En effet nous croyons ne nous exposer à aucune contradiction en disant que—dans le domaine de l'opérette—M. Poirier est l'un des artistes qui ont eu le plus vite, le mieux gagner la faveur du public.

Et à part cette légitime sympathie qu'il a su s'attirer par sa conscience, sa correction, les soins apportés à chacun de ses rôles, il a été, il est toujours d'une immense utilité au répertoire. Quelle que soit l'évolution par laquelle il passe, si nombreuses que soient ses transformations, il y va toujours de belle humeur et s'efforce de donner tout ce qu'il peut à la rampe. Le rôle du *Podestat*, dans *La Petite Mariée* doit être de ses meilleurs.

Ce sont les *Huguenots* que l'on donne lundi, et c'est Mlle Martini, qui sera la bénéficiaire de cette soirée. Deux raisons excellentes, n'est-ce pas? pour qu'il y ait grand monde et beau monde.

Mlle Martini est effectivement l'une des favorites de notre public et cette faveur a incontestablement sa raison d'être. Il faut reconnaitre en elle une artiste qui comprend, qui aime son art et se laisse volontiers emporter par lui.

Elle n'est point ménagère de ses cordes vocales; en cela elle donne avec une libéralité constante, excessive, dangereuse parfois; comme avant hier, par exemple, alors que, quelque peu éprouvée par la fatigue et une maladie récente, elle n'hésitait pas devant le bis du formidable trio final de *Faust*. Pour un peu elle aurait cédé aux sollicitations de quelques énergumènes qui ne voulaient point démordre de leur exigence.

Les qualités sont nombreuses, sont précieuses chez Mlle Martini, et si elle a parfois les défauts de ses mêmes qualités, il n'est rien là pour surprendre; c'est là un fait se produisant fréquemment chez les tempéraments accentués, sentant vivement comme le sien.

Ajoutons que Mlle Martini est infatigable aussi comme obligeance, qu'il n'est aucun service artistique qu'elle ne soit prête à rendre à la Société des Artistes actuelle et qu'elle est également heureuse de contribuer par son talent à toute œuvre de charité.

Voici la lettre qu'elle adresse aux abonnés et que l'on nous prie de publier:

A MM. les Abonnés de l'Opéra Français:

MM. les Abonnés,

La sympathie que vous m'avez témoignée pendant le courant de cette saison me fait un devoir de vous soumettre le programme de la représentation donnée à mon bénéfice le 2 février dans *les Huguenots*.

Si vous daignez me faire l'honneur de vouloir bien garder vos loges pour la dite soirée, je vous serai obligée de le faire savoir à M. Landry, contrôleur de l'Opéra Français, rue du Canal, chez Werlein, qui les tiendra à votre disposition jusqu'à samedi 31 janvier, à 4 h. de l'après-midi.

Veuillez recevoir, MM. les Abonnés, avec tous mes remerciements, l'expression de ma vive gratitude.

MARGUERITE MARTINI.

Il paraît qu'à cette même date de lundi se donnera quelque part—nous ne savons où—un Cotillon—et que l'on appelle "German", dans le jargon du jour. Afin qu'on puisse être et de ce Cotillon et de cette soirée bénéficiaire, la direction a sagement décidé que le spectacle commencerait à 7 heures au lieu de 8.

Cela dit, chers lecteurs, nous nous courbons bas, très bas devant vous, comme un régisseur parlant au public, et prenons rendez-vous, si vous le permettez, dans notre prochain Bulletin Artistique que nous publierons demain dimanche ou mardi, selon les circonstances et surtout selon notre santé, pas encore tout à fait d'aplomb.

Académie de Musique.

C'est le jour attendu que le samedi, surtout par ceux qui se font scrupule—et nous ne sommes point de ceux-là—de fréquenter les théâtres le dimanche.

Le samedi matinée et soirée convoquent le public et cette vocation étant faite, à l'Académie de Musique par M. Roland Reed, nous imaginons qu'il y aura aujourd'hui deux salles combles pour assister à *Lend me your wife*. On sait que cette journée est celle des adieux.

Demain, *A Parlor Match*, avec les comiques Evans et Hoey.

Théâtre St. Charles.

C'est aujourd'hui que disparaîtra de l'affiche la pièce qui, depuis dimanche dernier, y a si bien tenu sa place: *The Ivy Leaf*. Cette comédie mélodramatique est, en quelque sorte, un calque bien réussi des mœurs de l'Irlande. De là beaucoup de mouvement, beaucoup de types caractéristiques de cette pauvre terre tant tourmentée; joies et douleurs mêlées à la poésie. La troupe W. H. Power a complètement réussi; c'est de toute justice.

Demain *Wife!* par une troupe du Lyceum Theatre, de New York.

Grand Opera House.

N'oublions pas de profiter aujourd'hui des deux dernières occasions de voir le mélodrame à grand spectacle: *Stowaway*. Il se donnera, pour les adieux de la brillante troupe, en matinée et en soirée. Grand déploiement de mise en scène, personnel considérable; et longue série de riches décors et accessoires.

Musée Théâtre.

Lisez l'annonce placée à la première page du journal; et laissez nous ajouter que les promesses qui y sont faites sont tenues. C'est donc un spectacle, des plus curieux, des plus variés que vous offre encore, cette semaine, le Musée Théâtre de M. Eugène Robinson.

NEW - SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé..........$50,000,00
Actions..........$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George R. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
[illegible]...Maire de la Nlle-Orléans
[illegible]...A. B. Griswold & Co.
[illegible]...Richardson & May
[illegible]...Capitaliste
[illegible]...Capitaliste
[illegible]...Avocat

[illegible] parfaitement administrée et [illegible] offre des avantages sans égaux [illegible] qui veulent économiser leur [illegible] en le bien plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux-ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association, dessus indiqué.

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
1erjuin—1 an

Agence d'assurances non compact de
JAMES PREVOST,
125 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.
12 août—1 an—dim mer ven

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1890—Indications pour la Louisiane — Averses, vents d'est, température stationnaire dans la partie sud, plus froid dans la partie nord-ouest.

Température du 30 janvier 1891.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	66	19
Midi	76	24
3 P. M.	78	26
6 P. M.	72	22

Cour Civile de District.—John T. Purvis contre la Germania Insurance Co., pour $6,300. Jugement en faveur du demandeur pour $3,500.

Pat Egan contre Mme Press Meyer, pour $300 de loyer.

J. B. Van Hasse contre J. et M. Schwabacher pour $6,000.

Vve Poissegur contre A. B. Bonpoint, pour $326.

Le jury de la division B a été déchargé.

La succession Fred Gast est ouverte.

Mme Jeanne Elisabeth Meyers demande à passer un contrat en son nom.

Cour Criminelle.—Section A.—Chas Davis et Jos. Clark, larcin, 1 an de pénitencier.

Le Cap. M. J. May, accusé d'attaque à main armée sur la personne du Dr Hunter a été condamné condamné à $25 et 10 jours.

Quatrième Cour de Recorder—M. Wattigny et Robt. Swan, qui étaient en prison pour avoir tenté d'assassiner E. McCan, ont été remis en liberté sous caution de $5,000, le Dr Miles, de l'hôpital, ayant déclaré qu'il y avait quelque espoir de sauver la vie du blessé.

La parade du 4 Mars.—Les délégués de la Firemen's Charitable Association se sont réunis et ont discuté entre autres questions celle de la parade annuelle du 4 Mars.

Plusieurs délégués ont exprimé le désir de s'abstenir, mais le président, M. I. N. Marks, a déclaré que moins que jamais c'était le moment de s'abstenir.

Il faut au contraire, a-t-il dit, que chaque compagnie se fasse un devoir de se mettre sur les rangs, comme de coutume, afin de montrer que l'association des pompiers est toujours chère à tous ses membres et à la population. Au moment où il est question de la création d'un corps de pompiers salarié, il faut montrer que nous n'avons pas perdu confiance et que nous tenons autant comme par le passé à notre fête annuelle.

Les avis étant partagés au sujet de la possibilité d'imposer une amende aux compagnies qui s'abstiendraient, M. Mark a déclaré qu'il avait assez de confiance dans les membres de l'Association, pour être assuré que l'adoption de la motion de rigueur suffirait et qu'elle serait observée à la lettre par tous.

Le board a adopté une motion par laquelle "il déclare du devoir de toutes les compagnies composant le département du feu, de prendre part à la parade du 4 mars et qu'aucun des membres des dites compagnies ne doit s'abstenir de paraître dans les rangs."

Morts subites.—Louisa Trueblood, une négresse de 50 ans, est morte subitement coin Clio et Claiborne.

Le même accident est arrivé à Nancy Woolridge, une négresse de 56 ans, qui habitait coin Melpomène et Johnson, et à McGee Gabriel, qui habitait à Milneburg.

Bals.—Samedi prochain, 7 février, aura lieu à la salle de la Parfaite Union le bal du Orleans Council No 1 des mécaniciens. Le Comité d'organisation se compose de MM. Geo. Schulze, C. G. Schulze, E. J. Portier, J. N. Vauthier, N. E. Schaeffer, Eug. Hiend, B. F. White, Jos. Pinta.

—Le bal de la Atlantic B. A., que celle-ci doit donner dans la soirée du Mardi-Gras, aura lieu à la Salle de la Parfaite-Union. L'organisation en est confiée à MM. A. Fernandez, Geo. Schertzinger, H. Nolting, John Mancer, C. Benson, John Saltsman, Dan Manger, Aug. Hoffman, Wm Leidinger, John Rolfes.

Une offre charitable.—Le maire a reçu de M. Simon Cohn, secrétaire de l'Infirmerie Touro, une lettre lui annonçant que les directeurs de cette institution avaient décidé de mettre à sa disposition cinq lits pour les malades pauvres qu'il jugera utile de faire profiter de cette offre.

Le maire a répondu immédiatement par une lettre de remerciement, dans laquelle il a donné l'assurance aux directeurs qu'il n'abuserait pas de leur permission.

Chute.—Hier à 1:30, Carrie McEntie, une fillette de 5 ans, est tombée du haut d'une galerie élevée de 12 pieds du sol et s'est blessée à la tête. Elle a reçu les soins des étudiants. L'accident est arrivé rue Franklin entre Lafayette et Poydras. La propriétaire de l'immeuble avait à plusieurs reprises été prié de réparer cette galerie qui est en très mauvais état. Sa négligence coupable est la cause de cet accident.

Accident—Hier à 7 h. 30 A. M., Geo Teutsche, âgé de 24 ans, qui coupait du bois au pied de la rue Port, s'est coupé deux orteils du pied gauche d'un coup de hache.

Vols—Hier soir, à 3 h., les agents ont arrêté Pricilla Weight, une prostituée qui avait volé, rue Bourgogne près Bienville, une somme de $200 à M. James W. King.

—Un nommé Willie Davis a été arrêté pour avoir volé dans une lettre adressée à M. J. Goodwin, 95 rue St-Charles, une somme de $50.

Bal de la Société Française.—C'est ce soir, nous le rappelons à nos lecteurs qu'a lieu, à "la salle Grunewald, le grand bal annuel de la Société Française.

On sait que la Bienfaisance en est le but principal; que la société a, chaque année, près de vingt mille dollars à dépenser en frais de médecins, de médicaments, en secours de toute nature distribués à ceux qui sont dans le besoin.

C'est, en outre, une excellente occasion de s'amuser, tout en faisant une excellente œuvre. Les préparatifs sont magnifiques, et, après avoir bien dansé, après avoir passé plusieurs heures agréables, on est sûr d'y trouver des rafraichissements de premier ordre et un souper délicieux, à des prix plus que modérés; il suffit de dire que c'est M. Bernard Casères qui tient les buvettes et le restaurant, pour allécher les gourmets et les amateurs de bonnes choses.

Donc, foule, ce soir, à la Salle Grunewald.

La Société du 14 Juillet.—Nous apprenons que l'ancienne direction de cette Société a remis ses pouvoirs entre les mains de la nouvelle et que celle-ci est entrée immédiatement en fonctions. Les travaux commençant cette fois, de bonne heure, peuvent aboutir à de superbes résultats. Attendons-nous donc, cette année, à une belle fête du 14 Juillet.

Menus faits.—Le député des Etats-Unis, le marshal Logan, a vendu à M. James Wilkinson pour le gouverneur Warmoth, à raison de $2 25 les 1,000 pieds, 100,000 pieds de bois de charpente faisant partie du chargement d'un bateau qui a sombré. La vente a été faite à la requête des propriétaires.

Faillites.

New York, 30 janvier—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. Dun et Cie, s'élèvent aux Etats Unis à 320, la semaine dernière elles étaient de 380.

A la période correspondante l'année dernière, elles s'élevaient à 291.

Au théâtre:

—As-tu apporté la lorgnette?
—Oui, mais je ne peux pas m'en servir.
—Pourquoi?
—J'ai oublié mes bracelets à la maison.

En correctionnelle.

—Accusé, pourquoi avez-vous jeté un meuble à la figure de votre femme?
—C'est elle qui a commencé, mon président. Elle me flanquait, tout le temps, mon passé à la tête.

DEPECHES Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le journal le Gaulois.—Des troupes du gouvernement se sont révoltées et ont joint les rebelles.

Paris, 30 janvier—*Le Gaulois* de ce jour annonce que 12,000 hommes de troupes du gouvernement, envoyés de Valparaiso contre les insurgés, se sont révoltés et ont fait cause commune avec les forces rebelles.

Rente française.

Paris, 30 janvier—Le trois pour cent est coté à 95 francs 50 centimes.

Mort de M. Chas. Bradlaugh.

Londres, 30 janvier—M. Chas Bradlaugh est mort ce matin à 6 heures.

Les funérailles auront lieu mardi. Il n'y aura pas de procession funèbre, pas d'insignes de deuil et pas de services religieux.

Chambre des Députés italienne.

Rome, 30 janvier—Hier, à la Chambre des Députés, M. Boughie a demandé au premier ministre Crispi, s'il avait connaissance des accusations portées par un comité du Congrès des Etats-Unis contre les consuls italiens, relativement à l'émigration des Italiens aux Etats-Unis, et s'il instituerait une enquête à ce sujet.

M. Crispi a répondu que les dites accusations sont entièrement sans fondement.

Reichstag.

Berlin, 30 janvier—Le Dr Von Stephan, secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes, a annoncé, hier au Reichstag, l'intention du gouvernement de réduire le tarif sur les télégrammes de 40 pfennings à 20 pfennings.

M. Reichter, faisant allusion au contrat entre le gouvernement et la compagnie de télégraphe Wolf, a dit que, si le gouvernement avait un intérêt quelconque dans une agence de nouvelles, cette agence doit être reconnue publiquement comme étant un organe autorisé, ainsi que dans le cas du Reichsanziger.

M. Reichter fait la motion que le gouvernement impérial soit requis de communiquer à la Chambre les termes du contrat avec la compagnie Wolf.

Un long débat s'en est suivi; les conservateurs et les membres du parti Reichs ont combattu la motion, que les membres du parti du centre et du Freisennige ont appuyée.

La dite motion a été finalement adoptée.

La nouvelle de la mort du secrétaire Windom à Londres.

Londres, 30 janvier—La mort subite de M. Wm Windom, secrétaire de la trésorerie des Etats-Unis, a causé généralement une sensation à Londres, et une profonde douleur parmi les membres de la colonie américaine en cette ville.

La nouvelle de la mort de M. Windom a été transmise ce matin de bonne heure à la légation des Etats-Unis et au consulat américain par un *reporter* de la Presse Associée.

Les drapeaux sur ces édifices ont été immédiatement hissés à mi-mât.

M. John C. New, le consul des Etats-Unis, un ami intime de M. Windom, recevait fréquemment des lettres de celui-ci.

Il en avait reçu une hier. Dans cette lettre, il disait qu'il était anxieux d'avoir des nouvelles sur la situation financière en Angleterre.

M. Few lui a alors envoyé par le cable l'information désirée.

Mort de Mme Ball.

Florence, 30 janvier—Mme Ball, femme de Thomas Ball, le sculteur américain, est morte ici aujourd'hui.

Mme Stallo et sa fille sont atteintes de la typhoïde.

Rome, 30 janvier—La femme et la fille de M. Stallo, ex-ministre des Etats-Unis en Italie, sont atteintes de la typhoïde.

La révolution chilienne—Bataille livrée entre les forces rebelles et les troupes du gouvernement.

Buenos Ayres, 30 janvier—D'après les nouvelles reçues du Chili une bataille sanglante, désespérée, a été livrée dans les provinces du Chili entre les forces rebelles et les troupes du gouvernement.

Il y a eu un grand nombre de tués de part et d'autre, mais les rapports sont contradictoires au sujet du résultat.

Les uns disent que les rebelles ont été victorieux et les autres donnent la victoire aux troupes du gouvernement.

Londres, 30 janvier—Des nouvelles reçues de Buenos Ayres, en cette ville, rapportent que 15,000 insurgés sont massés à Quillota, province de Valparaiso, à 50 milles de Santiago. On annonce qu'ils se préparent à marcher sur la capitale.

Les insurgés ont été obligés de se retirer de Lapena, où, après un engagement désespéré, 5,000 hommes de troupes du gouvernement ont forcé les insurgés à retraiter jusqu'à Lanorita.

Le Illinois Central R. R.

St Paul, Minn., 30 janvier—M. Edward G. Russell, surintendant d'une division du Illinois Central R. R., dit qu'il vient d'avoir une consultation avec le président Fish, relativement à l'extension de la ligne de Madison à Portage, une distance de 40 milles, et de ce dernier endroit à Minneapolis et St-Paul.

M. Russell dit que les travaux seront terminés avant l'inauguration du World's Fair.

Le steamer Werra.

New York, 30 javier—Le steamer *Werra* est arrivé de Brême.

Pétition en faveur des Juifs russes.

Chicago, 30 janvier—Un mouvement a été inauguré à Chicago, en faveur des Juifs russes, par W. E. Blackstone, président de la conférence qui a eu lieu en cette ville entre les chrétiens et les juifs.

M. Blackstome a adressé une pétition au président Harrison et à M. Blaine, leur demandant de faire tout ce qui dépendra d'eux, afin qu'une conférence internationale soit appelée, pour prendre en considération la situation des juifs, et leur donner la Palestine sur le même principe que la Bulgarie et autres provinces turques ont été données à leurs propriétaires naturels.

La pétition a déjà été signée par des centaines de citoyens de toutes dénominations.

Suicide.

Nashville, Tenn., 31 janvier—Un train spécial de Chattanooga, Tenn., annonce: M. W. L. C. Demore, citoyen marquant de cette ville, s'est suicidé hier après-midi, en se faisant sauter la cervelle.

Incendie.

Pittsburg, Pie., 30 janvier—Une dépêche spéciale de Finlap, Ohio, au *Chronicle Telegraph*, dit: A 4 heures ce matin un incendie désastreux a éclaté dans la petite ville de Cymet, à 15 milles au nord de cette ville, et avant qu'on ait pu se rendre maître du feu, six blocs ont été la proie des flammes et trois personnes ont péri. On suppose qu'il y a eu d'autres victimes.

La perte excédera cent mille piastres.

Procès au sujet d'un héritage.

Chicago, 30 janvier—Une dépêche de Freeport, Ills., annonce: Une sensation a été créée dans le comté Carroll, par le fait d'un procès intenté par une dame, qui prétend être Mme George Thornton, d'Angleterre.

Elle déclare avoir été mariée, en Angleterre, au dit Geo Thornton, qui l'a abandonnée, puis est parti pour le Canada.

Il y a trente-cinq ans Thornton est allé habiter le comté Carroll, avec une femme qu'il épousa au Canada, et trois enfants naquirent de cette union.

Le mari et la femme sont morts il y a quelques années et un héritage évalué à $40,000 a été divisé entre les enfants.

Maintenant un procès est intenté par la première femme et les héritiers en Angleterre, et l'affaire sera appelée en mars devant la Cour du comté de Carroll.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 30 janvier—Immédiatement après la lecture du journal, le Sénat s'ajourne comme marque de respect à la mémoire du secrétaire Windom.

Le Sénat s'ajourne par respect à la mémoire du secrétaire Windom.

Washington, D. C., 30 janvier—Après la lecture du Journal, M. Morrill se lève et dit d'une voix profondément émue: Vu la récente calamité qui vient de frapper le pays par la mort d'un ex-membre éminent de ce corps et d'un officier distingué du gouvernement, le secrétaire de la trésorerie, je fais la motion que le Sénat s'ajourne immédiatement. La motion est adoptée, et le Sénat s'ajourne à demain matin à 11 heures.

Chambre.

Washington, D. C., 30 janvier—Après la prière, M. McKinley présente les résolutions suivantes: Résolu—Que la Chambre des représentants a appris avec une profonde douleur la mort de l'Hon. Wm Windom, secrétaire de la trésorerie, qui, pendant dix ans, a été membre de ce corps, et pendant douze ans membre du Sénat.

Résolu, qu'un comité de neuf représentants soit nommé par le Speaker pour se joindre au comité du Sénat, afin d'assister au nom du Congrès aux funérailles du secrétaire Windom. Le dit comité prendra les dispositions qu'il jugera convenables en mémoire de M. Windom, dont nous déplorons la mort, et qui a été pendant 22 ans un représentant à la Chambre et au Sénat pour l'Etat du Minnesota.

Les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

M. McKinley—Comme nouvelle marque de respect, je fais la motion que la chambre s'ajourne. La motion est adoptée.

Le Speaker nomme le comité suivant pour assister aux funérailles: MM. McKinley, Mills, Dunnell, Hplman, O'Neil, de la Pennsylvanie, Forney, Vanderver, Blount et Snyder.

Tous les départements exécutifs sont fermés par ordre du président.

Celui-ci est très affligé de la mort de son ami et a dit ce matin qu'il ne voulait pas recevoir de visiteurs.

Le général Spaulding qui agit comme secrétaire de la trésorerie a rendu visite ce matin au président, et immédiatement après son retour au département de la trésorerie, a lancé l'ordre suivant: Bureau du secrétaire, Washington, D. C., 30 janvier 1891: Comme marque de respect à la mémoire de l'Hon. Wm Windom, secrétaire de la Trésorerie, ce département sera fermé aujourd'hui, (signé): D. L. Spaulding, secrétaire intérimaire.

Le secrétaire Blaine, le secrétaire Rusk et sa femme, le maitre de poste général et sa femme, le solliciteur général Taft, le sénateur Hawley et plusieurs représentants au Congrès, amis intimes du défunt, sont allés voir le président.

Un meeting des chefs du bureau et des chefs de divisions dans le département de la Trésorerie, a eu lieu à 10 heures et demie dans le bureau du secrétaire intérimaire Spaulding. Celui-ci présidait et a dit qu'il les avait convoqués simplement pour prendre des mesures nécessaires, pour aller au-devant des restes de M. Windom à leur arrivée ici cette après-midi.

Sur motion du premier auditeur Fisber, il a été décidé qu'on se réunirait au département de la trésorerie à trois heures 45 minutes, pour se rendre en corps à la gare.

Partout dans la ville les drapeaux flottent à mi-mât, et il n'est question que de la mort subite et lamentable du secrétaire.

Mme Windom et ses deux filles font preuve de grande énergie dans leur profonde douleur.

Mlle Hatch, une sœur de Mme Windom, Mme J. Stanley Brown, la fille de feu le Président Garfield, et la fille du colonel Cate, de New York, sont auprès de Mme Windom.

Wm. D. Windom, seul fils du défunt, voyage en ce moment dans le Sud; des télégrammes lui ont été envoyés, mais on croit qu'il ne les a pas reçus, car on n'avait pas eu de réponse encore de lui. On suppose que hier il devait être à Baton Rouge, Lne., et qu'il aura appris la triste nouvelle et pourra être ici demain soir.

Mme John Douglass, une autre sœur de M. Windom, sera ici avec son mari dimanche après-midi, et son frère, George Hatch, arrivera ce soir ou demain.

On attend le fils pour fixer la date des funérailles, mais il est probable que ce sera lundi. L'inhumation aura lieu au cimetière Rock Creek.

Préparatifs pour les funérailles du secrétaire de la trésorerie, M. Windom.

New York, 30 janvier—A dix heures et demie les affaires à la sous-trésorerie et à la douane se poursuivaient comme d'habitude. Mais les chefs de départements attendaient des nouvelles de Washington donnant l'ordre de suspendre les affaires.

Les drapeaux flottaient à mi-mât sur tous les édifices fédéraux, municipaux et publics en mémoire de l'illustre mort.

Sur la 5me Avenue, les rues Madison, Lexington et autres rues adjacentes, on remarquait des drapeaux en deuil sur un grand nombre de résidences privées. Sur Broadway des drapeaux flottaient aussi à mi mât.

La Chambre de Commerce ne prendra aucune décision relativement à la mort du secrétaire avant le meeting régulier, qui a lieu jeudi prochain.

Le comité exécutif de la Chambre de Commerce représentera, cependant, celle-ci aux obsèques.

Un meeting spécial de la Chambre de Commerce a été appelée pour cette après-midi, à 1 heure, alors des résolutions seront adoptées en mémoire du défunt.

Le comité spécial nommé hier après-midi pour escorter la dépouille mortelle à Washington, s'est réuni ce matin à 9 heures et demie, à la station Communipaw du chemin de fer Central, où ils ont attendu l'arrivée du cercueil renfermant les restes du secrétaire Windom.

Le corps a été transporté dans un corbillard ce matin à 10 heures de l'hôtel de la 5me avenue à la gare du chemin de fer, au pied de la rue Liberté.

Le secrétaire Tracy, l'avocat-général Miller et C. M. Hendley, secrétaire privé du défunt, accompagneront le corps à Washington.

Un comité composé du Capt. Ambrose Chow, James R. Talcott, l'ex-juge Arnoux, Seth Thomas, le Dr Darwin, R. J. James et H. W. Riley, représentant la Chambre de commerce, escorteront les restes comme garde d'honneur. C'est au banquet donné par ces messieurs, que M. Windom est mort subitement.

New York, 30 janvier—M. Windom a succombé à un trouble valvulaire du cœur qui avait empiré dans les derniers trois mois, d'après son secrétaire privé, M. Hendley.

A Jersey City, le cercueil a été mis dans un char spécial où ont pris place le juge Arnoux, le Dr. James, Seth Thomas et le capitaine Snow, le secrétaire Tracy et M. Hendley.

A 11 heures 35, le train s'est mis en marche pour Washington, où il arrivera cette après-midi à 4 heures et demie.

Le train ne s'arrêtera qu'une fois avant d'arriver à Philadelphie, et ensuite ira directement à Washington.

Le Président et les membres de son cabinet se sont réunis cette après-midi à 4 heures 15 minutes à la gare du Baltimore et Ohion R. R., pour recevoir la dépouille mortelle du Sénateur Windom.

A 4 heures et demie, le train est entré en gare. Avec le Président se trouvaient M. et Mme Blaine, le secrétaire Proctor, le maître de poste général Wanamaker, les secrétaires Noble et Rusk, le général Schofield et le solliciteur général Taft.

Quand le cercueil a été débarqué tout le monde est resté découvert.

Dès que tout fut prêt, huit membres de la compagnie B de la Garde Nationale de la trésorerie, en uniforme, ont porté le cercueil dans le corbillard.

Le cortège s'est ensuite mis en marche dans l'ordre suivant: le Président et Mme Blaine; le vice-président et le secrétaire d'Etat; le secrétaire de la guerre et le maître de poste général; le Rév Hamlin; le secrétaire Rusk et l'avocat général, le secrétaire de l'intérieur et le général Schofield; le sénateur Paddock; le représentant Dunnell; l'assistant-secrétaire Soley; le solliciteur Taft; le sous-secrétaire de la Trésorerie; le général Spaulding, et le trésorier Huston; le sénateur Washburn et le sous-secrétaire Willits.

Le corps a été porté à la résidence du défunt.

Le sénateur Hearst.

Washington, D. C., 30 janvier—Pas de changement depuis hier dans l'état du sénateur Hearst.

En mémoire du Secrétaire Windom.

Springfield, Ill., 30 janvier—Des résolutions ont été adoptées aujourd'hui à la Législature de cet Etat comme marque de respect à la mémoire du secrétaire Windom.

Mme Windon a reçu des télégrammes de condoléances de tous les points des Etats-Unis.

Neige.

Mason City, Iowa, 30 janvier—La neige est tombée ici à une épaisseur de 13 pouces. Les communications par chemin de fer ne sont pas interrompues.

Nouvelles de Hong-Kong.—Le steamer Shanghai détruit par un incendie.

San Francisco, 30 janvier—Le steamer *City of Rio Janeiro*, qui est arrivé de Hong-Kong, a apporté de nouveaux détails relativement au steamer *Shanghai* qui a été détruit par un incendie le 25 décembre.

Il y avait à bord 400 passagers chinois, un européen et une cargaison de coton.

Celle-ci a pris feu, et le steamer a été poussé à la côte.

Les chinois ont sauté par-dessus bord et un grand nombre d'entr'eux ont péri. Il y en a eu plusieurs brûlés vifs.

On ne peut pas dire exactement le nombre de personnes qui ont péri, mais le chiffre est probablement de 200 à 300.

A Hoihew, la piraterie a augmenté dernièrement, et le 20 décembre, dix-neuf pirates ont été décapités, et quelques jours plus tard sept autres. Impossible jusqu'ici de dépister les pirates qui ont capturé le steamer *Nomoa*.

Harris le jeûneur.

Newborn, Ills., 30 janvier—M. Harris, le jeûneur, est toujours vivant, après 33 jours de jeûne. Il a demandé de la nourriture hier soir, mais on la lui a refusée. On a appris ensuite qu'il voulait se rassasier dans l'espoir que cet acte lui serait fatal. On lui a administré de la morphine pour alléger ses souffrances.

Sa température est à 90 et son pouls à 85.

La dépouille mortelle du secrétaire Windom.

New York, 30 janvier—La dépouille mortelle du secrétaire Windom sera transportée de cette ville par un train spécial, sur le chemin de fer Central du New Jersey. Le départ aura lieu à 1 heure 13 minutes, du pied de la rue Liberté. Le dit train arrivera cette après-midi à 4 heures à Washington.

Balles de coton reçues dans les divers ports américains.

New York, 30 janvier—Ce qui suit est la liste des balles de coton reçues dans les divers ports américains depuis le 1er septembre 1890:

Galveston	837,602
Nouvelle-Orléans	1.515,040
Mobile	241,891
Savannah	876,469
Charleston	408,128
Wilmington	165,470
Norfolk	496,124
Baltimore	39,618
New-York	108,327
Boston	60,716
Newport News	43,527
Philadelphie	31,119
West Point, Vie	264,290
Pensacola	21,714
Brunswick	99,083
Total	5,244,415

Propos de ville et propos de théâtre.

Un Atlas et un Hercule de carrefour se disputaient au coin d'une rue. Le dictionnaire d'injures épuisé, les adversaires, excités par la galerie, allaient en venir aux mains. L'un d'eux, montrant à l'autre son poing formidable, lui dit:

—Vois-tu ça? ça tue les bœufs.

—Vois-tu celui là? dit l'autre, faisant le même mouvement offensif, ça tue les bouchers.

***

A l'un de ses duels, H...., réveillé le matin par ses témoins qui venaient le prendre, ne se rappelait plus le motif de cette visite matinale.

La pluie tombait à flots,—le vent faisait rage, et H.... était furieux.

—Comme c'est gai de se lever par ce temps-là, disait-il,—en se retournant dans son lit.

—Pas de feu dans la cheminée, de l'eau froide.

—Le diable vous emporte!

Un témoin déclare qu'il y a, bonneur sauf de part et d'autre, possibilité d'arranger l'affaire.

—Une querelle de table,—ajoute l'autre,—des bêtises.—Autorisez-nous à une rétractation amicale,—et tu pourras te recoucher.

—Voyons, expliquez-moi l'affaire, dit H....—en se levant néanmoins et en procédant à sa toilette.—De quel vin buvait-on?—Si c'était du bordeaux, *je l'ai raisonnable*.

—C'était du bourgogne,—et tu l'as agaçant.

—C'est vrai, fit H.... en mettant ses bottes.—Ai-je bu beaucoup?

—Comme à un repas de noces.

—Diable! continua H.... en mettant sa cravate,—j'ai dû être stupide.

—Complètement.

—Ainsi, ajouta H.... en faisant avec soin sa raie devant la glace, je suis convaincu que tous les torts sont de mon côté.

—Alors, laisse-nous arranger l'affaire, dirent les témoins.

—Ah! maintenant que je suis habillé, fit H.... en mettant son chapeau, allons-y.

***

Autant M. P. F. est myope, autant M.... est sourd, mais d'une surdité tellement authentique, qu'elle ne lui permet pas même d'entendre le bien qu'on dit de lui, ou le mal qu'on dit de ses amis.—Dans un repas de chasseurs, où il se trouvait,—l'amphitryon lui avait déjà demandé, en lui criant dans l'oreille et en lui montrant son assiette et le plat qu'il découpait, s'il devait lui en servir.—M.... qui n'entendait pas, continuait à causer avec son voisin. Son ami, impatienté, prend un fusil et le décharge par la fenêtre de la salle à manger.

—Qu'y a-t-il? fit M.... en se retournant.

—C'est moi, répondit son ami, qui te demande si tu veux du pâté de foie gras.

***

Deux jeunes gens entrent nernièrement dans un restaurant: l'un d'eux demande la carte.—Le garçon l'apporte et place les couverts. Bien que le menu, dressé par l'amphitryon, fût très simple,—à chaque chose qu'il demandait, le garçon s'inclinait et répondait d'un air désolé:

—Il n'en reste plus.—Que donnerai-je en place à ces messieurs? ajouta-t-il au quatrième refus qu'il se trouvait dans la nécessité de leur faire.

—Donnez-nous l'adresse des Frères provençaux,—répondit l'un des jeunes gens.

***

M. R...., qui est, comme on le sait, l'homme paradoxal par excellence, affirmait que pour bien diriger un théâtre il fallait surtout ne pas s'en occuper.—Aussi avait-il pour système de consigner sa porte à tous les auteurs, et ne recevait-il que ceux qui étaient assez adroits pour pénétrer auprès de lui malgré toutes les précautions dont il s'entourait pour les éviter. L'imagination qu'on avait employée dans cette circonstance devenait alors une sorte de garantie qui le faisait bien augurer de la pièce qu'on venait lui présenter. Siraudin, évincé déjà plusieurs fois par le concierge rôdait un soir dans la petite cour extérieure du théâtre, pendant que des maçons s'occupaient à faire quelques réparations. L'ingénieux vaudevilliste s'aperçoit qu'une échelle est appuyée contre le corps de bâtiment où se trouve le cabinet directorial dont il voit la fenêtre ouverte. En une seconde son parti est pris. Un servant de maçons se disposait à monter la truellée qu'il venait de gâcher. Siraudin lui propose de le remplacer pendant qu'il ira s'arroser le gosier au cabaret voisin. L'enfant du Limousin accepte, et deux minutes après, le vaudevilliste, gravissant à l'échelle, se présentait à M. R...., une auge remplie de plâtre sur le dos et son manuscrit à la main, demandant une lecture.

—Je vous l'accorde, répondit le directeur, mais à la condition qu'elle aura lieu tout de suite, et que vous resterez sur votre échelle.—Siraudin ayant accepté la condition imposée, commence sa lecture; mais à la troisième scène, M. R.... le fit entrer dans son cabinet, pour lui signer la réception de chef-d'œuvre de bouffonnerie qui s'appelle la *Vendetta*.

***

Voici un mot de Meyerbeer qui exprime tout le naïf orgueil du génie.

A l'une des répétitions de l'*Etoile du Nord*, l'illustre maître aperçut un pompier de service qui donnait de bruyants témoignages de son admiration. La répétition achevée, Meyerbeer s'approche du pompier sympathique.

—Eh bien! mon ami, il paraît que ce petit ouvrage vous amuse?

—*Amuse*, n'est pas le mot, réplique le pompier; la pièce est assez....

—Parlez plus bas, interrompit Meyerbeer, en apercevant Scribe qui rôdait autour d'eux.

—Mais la musique! reprit le pompier en baissant la voix,—oh! la musique!....

—Vous pouvez parler plus haut, dit Meyerbeer.... Eh bien! la musique?

—Oh! continua le pompier en portant la main à son casque, comme pour faire le salut militaire, — la musique, — *chouette, suiffard*.

Meyerbeer, ému par ces formules d'admiration trop négligées par les critiques du grand format, serra la main de son admirateur et lui dit tout bas à l'oreille:

—Eh bien! mon ami, puisque vous êtes content, je puis, si vous le désirez, vous rendre un petit service,—je vous ferai remettre de garde demain.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co. Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5.00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8.00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ... 10 30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ... 3.50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Mail 7.00 am	No 4 Fast Ex. 8:20 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 5 Lim. Ex. 6 20 pm
No 1 Lim. Ex. 4.10 pm	No 8 Coast Acc 3 45 pm
No 3 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8.30 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:37 pm	No 2 Passen. 8.00 am
No 3 C & NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5.00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail ... 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail ... 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express ... 7:00 pm	No 51 California Express ... 8:00 am
No 56 RR loc ... 10:25 am	No 53 RR loc ... 3.50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19 ... 7:20 am	No 20 ... 4.15 pm
No 17, local ... 7 35 pm	No 18, local 7 45 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2 30 pm	No 6 Fastline 8 45 am
No 5 Fastline 8.00 am	No 2 Limited 3:15 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line 8:00 am	No 2 Limited 8.15 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9 ... 7:15 pm	No 10 ... 8 10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 ... 6.30 am	No 8 ... 4.10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte la Hache ... 9.00 am	Shell Beach ... 10.00 am
" ... 4.50 pm	Pte la Hache ... 7.00 am
Shell Beach ... 2.30 pm	" ... 5.00 pm

Dimanche.
Shell Beach and Pointe la Hache.

10 10 am	5.10 pm 6 00 am ... 4.00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2 15 pm	No 2 Lim Ex. 8 00 pm
No 3 Fast Mail 7.00 am	No 4 Fast Mail 8.15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger ... 9.00 am	Alger ... 4.00 pm

Mail and Mixed Train

Alger ... 5.00 pm	Alger ... 8 00 am
Socola ... 11 10 am	Socola ... 1.30 pm
Alger ... 9 00 am	Alger ... 4 00 pm
Socola ... 7.00 pm	Socola ... 6 10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 31 JANVIER 1891.

Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Lake—PARGOUD, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Ouachita River—ALTO, à 5 P M
Cincinnati—THOS SHERLOCK, à 5 P M

LUNDI, 2 FEVRIER 1891.

Hermitage Landing—MARY Z COMEAUX, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—W. H. CHERRY, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis, 30 janvier—Le fleuve baisse. Temps pluvieux. Arrivé, Buckeye State de Cincinnati.

Cairo, 30 janvier.—Le fleuve a 25 pieds 4 pouces et monte. Temps pluvieux et frais. Départs, City of Hickman pour St-Louis à 5 p m

Louisville, 30 janvier—La rivière baisse—8 pieds 10 pouces aux chutes, 11 pieds 2 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

Les Passes

Port Eads, 30 janvier, 6 p m—Vent du sud. Temps épais et brumeux. Arrivés, à 6 40 hier soir, steamship anglais Euclid, capitaine Terrell, de Rio de Janeiro, via St-Lucia; steamship anglais Glasdow, capitaine Honsager, de Baltimore, sur lest; à 9 a m, steamship El Mar, capitaine Mason, de New York.

Départs, steamships Morgan pour Bluefields, Moonstone pour Havre, Marciano pour Liverpool et barque Auguste pour Dunkerque.

Marchés.

Paris, 30 janvier.—Rentes trois pour cent 95 francs 50c.

Londres, 30 janv., 4 p m.—Consols à la clôture 97 1/4 au comptant et 97 1/4 à terme.

Havane, 30 janvier.—Or espagnol 243 1/4 à 243 1/2. Change ferme. Sucre calme.

New-York, 30 janvier.—Coton calme. Middling Uplands 9 5/16. Middling Orleans 9 3/4.

Ventes 168 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en février 8.93; mars 9.07; avril 9.18; mai 9.28; juin 9.37; juillet 9.45; août 9.45; septembre 9.32; octobre 9.23; novembre 9.24.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 30 JANVIER 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Navire (ang) Northumbria, Marvin, Pensacola, sur lest.
Steamship Knickerbocker, Halsey, New York.
Steamship (esp) Pio IX, Llorca, Barcelone.
Steamship (ang) Architect, Rond, Liverpool.
Steamship (am) S Pizzati, Pizzati, Ruatan.

ARRIVÉS.

Steamship (am) El Mar, Mason, New York.
Steamship (ang) Euclid, Farrell, Rio de Janeiro, via St-Vincent, les Indes Occidentales et St-Lucia.

BATEAUX A VAPEUR.

Alvin, Keuns, Bas du Fleuve.
Mary Z Comeaux, Voorhies, Hermitage.
G W Sentell, Reynaud, Germania.
J E Trudeau, Trousdale, Washington.
Coal City, Russell, Louisville, avec charges

EXPORTATIONS.

BARCELONE—par steamship Pio IX—7975 balles coton 3866 douves.

LIVERPOOL—par steamship Architect—4900 balles coton 1900 saumons plomb 8496 douves.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—289 barils sucre 95 barils melasse 168 sacs riz brut et fret assorti.

[illegible] LANDING—par steamer Mary Z Comeaux—115 boucauts sucre [illegible] barils melasse 107 sacs riz brut [illegible] sucre et fret assorti.

GERMANIA—par steamer G W Sentell—[illegible] boucauts sucre 323 barils sucre 280 barils melasse et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer J E Trudeau—457 balles coton 1290 sacs graine coton [illegible] sacs riz brut 71 barils melasse et fret assorti.

LOUISVILLE—par steamer Coal City et barge—144,000 boisseaux charbon.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—392 barils sucre 41 barils melasse et fret assorti.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—50 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 909 balles coton 46 boucts sucre 39 sacs sucre 947 barils sucre 179 barils melasse 81 sacs riz brut 151 barils vin et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—998 balles coton 945 sacs graine coton 242 sacs sucre 86 barils sucre 79 boucts sucre 171 et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2911 balles coton 2 wagons graine coton 8 wagons farine graine coton 13 boucts sucre 652 barils sucre 39 barils melasse et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—815 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1157 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Austerlitz	Brême	4e dist. 45
Arecibo	Liverpool	rue 5e
Bedouin	Havre	rue 1re
Carolina	Liverpool	Southport
Cristobal Colon	Barcelone	4e dist. 40
Clinton	....	Alger
Caroline Miller	New York	2e dist. 9
City of Dallas	En réparation	3e dist. 30
Dora Foster	Gênes	3e dist. 28
El Mar	New York	Alger
Euclid	Liverpool	1er dist. 20
Eastern Prince	Brême	rue 6e
Ernesto	Liverpool	4e dist. 45
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
Emiliano	Liverpool	rue 3e
Hispania	Port Limon	1er dist. 15
Jos. Oteri, Jr	....	3e dist. 32
Juniata	En réparation	Alger
Marseille	Havre	4e dist. 42
Norse King	Brême	4e dist. 47
Oakdene	Havre	rue 4e
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Viola	Brême	rue 5e
Whitney	Laid up	Alger

NAVIRES.

Annie Goudey	Tarragone	rue 6e
Cora	Havre	rue 7e

BARQUES.

Anna	....	1er dist. 32
Lacro	Gibraltar	Gretna
Michele A.	Continent	Gretna
Maria Luigia	....	Gretna
Prince Louis	Russie	3e dist. 30
Washington	Almeria	1er dist. 33

GOELETTES.

Clara Goodwin	Boston	1er dist. 12
Lewis A Edwards	....	rue 6e
Santo Oteri	....	1er dist. 15
Wm J Lermond	Providence	1er dist. 27

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Knickerbocker, Halsey ... parti 21 janv
Steamship El Dorado, Byrne ... parti 27 janv
Steamship New Orleans, Betts ... parti 28 janv
Steamship Arabian Prince, Milburn ... ca. 24 janv
Steamship El Sol, Hawthorn ... parti 29 janv
Steamship Hudson, Kemble ... parti 21 janv
Steamship Chalmette, Parry ... parti 31 janv

PHILADELPHIE.

Goelette Elbridge Souther, Searr ... expéd. 8 janv
Barque Stephen G Hart, Pearson ... expé. 24 janv

LIVERPOOL.

Steamship Mariner, Tester ... parti 29 nov
Steamship Bernard Hall, Wrake ... parti 20 déc
Steamship Floridian, Sandry ... parti 18 déc
Steamship Andean, Daniel ... parti 3 janv
Steamship Professor, Owen ... parti 1er janv
Steamship Statesman, Jones ... parti 1er janv
Steamship Engineer, Edgar ... parti 10 janv
Steamship Cuban, Anson ... parti 9 janv
Steamship Aston Hall, Fowler ... parti 10 janv
Steamship Californian, Pickthall ... parti 24 janv
Steamship Dosand, Seigel ... parti 23 janv
Steamship Astronomer, Wallace ... parti 17 janv
Steamship Australian, Peter ... parti 17 janv
Steamship Wm Cliff, Winder ... parti 15 janv
Steamship Methley Hall, Buck ... parti 24 janv

SHIELDS, ANG.

Steamship Freeman, Tait ... parti 21 janv

HAMBOURG.

Steamship Teutonia, ... parti 5 déc
Steamship Croatia, Roese ag ... parti 24 déc

ANVERS

Steamship Havre, Laporte ... parti 14 déc

BORDEAUX

Steamship Havre, ... parti 22 déc

MARSEILLE.

Brick San Prisco, Boasco ... parti 4 janv

BREME.

Navire Stephan, Kohlman ... parti 26 déc

ROTTERDAM.

Steamship Nantes, Manoni ... parti 27 déc

PALERME

Steamship Rydal Home .... parti 8 janv
Steamship Tantallon, Drake ... parti 13 janv

MESSINE.

Barque Giuseppe d'Abundo, Ambrosano ... parti 17 déc

HAVANE.

Barque Jose & Maria, Jascarino ... parti 21 janv

GENES.

Barque Maria L., D'Urso ... parti 23 nov

NEWCASTLE.

Barque Silistria, McLean ... parti 5 déc

CORUNNA.

Steamship Ravro, ... parti 26 déc

COLON.

Steamship Cassius, Rix ... parti 14 janv
Steamship Floridian, Sandrey ... parti 7 janv
Steamship Bernard Hall, Wrake en cha. 27 janv

BARBADES.

Barque Prince Albert, Hansen ... 14 janv

RIO DE JANEIRO.

Barque Northambria, Marwin ... partie 25 janv

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 53. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont le nomme suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation,
(Comptroller of the Currency.)

M. Avenstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Aleixer,
Joseph Batt,	Joseph Brugera,
A. Bavhi & Co.,	Dr. I Bordes
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. sict p
B. Benjamin & Co.,	A. Bodasalt & Co.,
Louis Balles,	Bercier & De Smet,
L. Bebelet,	F. Belden,
J. Brandon,	F. Broon,
J. F. Barthelemy,	Louis Bauer,
Bernie & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	R. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Bordazat
Samuel Banders,	Cenagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	H. Connell,
J. Cassard,	L. Charcot
J. H. Chipet,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lacanaire,
Mme Louis De Galle,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dajan,	J. O. Denis,
Arthur Denis,	De Salzer Hart & Co,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Faltez,
Gustave Furath,	E. C. Feinour,
Felber & Gensenhelm,	G. E. Finlay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guengerbecker
Joseph Gatzinger,	Generelly & Allen,
T. Generelly,	A. Grenchy,
Isadore Gerand,	Fred Good
Goldenbow & Kelly,	Mme Arcole Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	R. Herree,
C. C. Heitz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Iseac Aycock & Co
Johnson & Manson,	O. H. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Joufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Antoine Léaumont,
Joseph Larrieu,	E. Laplace,
M. Lamason,	E. Laynisson,
C. L'Hote & Co,	La. Mutl. Life Ins.
Edward Lischy,	Long & Bernheimer,
Laboulaye & Dehla,	Mme J. B. Leprete, Suc
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.,
G. A. Lazaux,	Peter Lamia,
E. Montoune & Co,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	B. Musgrove, agent,
P. Mason,	O. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator.	Maignan & Laborde,
Chas Mansion, Succ. de	J. Manand,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	Y. Maignan,
Dr A. Mercier,	R. Marks,
Michael Meilleur,	Bocelle Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	R. D. Orden executeur
S. Pablo.	S. P. Parsaly, agent,
Mme Anna Perigny,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
R. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Pollacio,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quinafe Fils,	R. Rabasse,
E. Roger & Co.	J. Reviere,
J. Straus,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrasin,	William Sweete,
C. Schmidt,	Southern Ramie Culture
Strauss,	Assn.
E. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Seel,	H. F. Starcken,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
F. Smythe,	J. Siegfried & Co.
D. H. Symart,	J. S. Sunbury,
J. E. Soniat Schaller,	J. J. Stewart,
David Stewdt,	F. Soniat,
Mme M. B.	C. B. Singleton,
R. F. Schmiescedere,	Alfred Shaw,
E. W. Soria,	F. Samuesh ...
Nicholas Th...	R. A. Terrebonne,
A. Tesson	R. M. Todd & Co.
Samuel M. Todd,	R. A. Tyler,
F. Von Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Vernier,	Jos A. Vignaud
Philip Volleris,	Francois Vetrin,
Prima Wagner,	Adolp Wolf,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkerson & Moody	James Wilson,
R. Wagner,	R. W. Wo...
R. ... Bell & Co.	M. A. Sturtevant

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE. — PAROISSE D'ORLÉANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que le quatrième jour du mois de décembre, en l'an du Seigneur mil-huit-cent-quatre vingt dix, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent-quinzième. Pardevant moi, GUSTAVE LE GARDEUR, JNR, notaire, dûment qualifié et assermenté, en et pour les susdites paroisse et ville, où je suis domicilié, et en la présence des témoins ci-après nommés et qui ont signé.

Personnellement sont venues et ont comparu les personnes dont les signatures sont ici apposées, et ont individuellement déclaré que, se prévalant des dispositions de l'Acte No 36, approuvé le 29 juin 1888, ainsi que des lois de cet Etat relatives à l'organisation de Corporations s'occupant de travaux d'amélioration publique et ayant d'autres objets; et étant désireuses d'acquérir, de jouir de et d'exercer tous les droits, profits, privilèges et pouvoirs octroyés par les lois de cet Etat aux dites Corporations, ont consenti et consentent par la présente Charte, consentent et s'engagent de même qu'elles lient les personnes qui pourraient s'associer à elles, à former un corps constitué pour les objets et fins ci-après désignés aux conditions qui suivent qu'elles adoptent comme leur Charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera la

Lafargue Bros. Co., limited,

et son domicile est ici déclaré être établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Etat de la Louisiane, et, sous son nom incorporé, elle aura pouvoir et autorité de le posséder et d'en jouir pendant une période de quatre-vingt dix neuf [99] ans à partir de cette date. Elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie devant les tribunaux; posséder, recevoir, louer, acheter, transférer, aussi bien qu'hypothéquer sous son nom incorporé, tous effets immobiliers ou mobiliers. Elle pourra enfin avoir, jouir de et exercer tous les pouvoirs assurés par les lois de l'Etat à de telles corporations.

ARTICLE II.

Toutes citations ou autres procédures légales seront adressées au Président, ou, en son absence, au Vice-Président, ou en l'absence de ce dernier au Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE III.

Les objets et fins pour lesquels cette corporation s'organise, et le genre d'affaires qu'elle se propose d'exploiter, sont déclarés être comme suit, savoir: Pour établir et maintenir en la ville de la Nouvelle-Orléans, un emporium qui importera, achetera et vendra, recevra en consignation et disposera sur notre marché et les marchés étrangers des articles religieux de toutes descriptions tels que: Livres, fournitures de bureaux, ornements d'églises, peintures, gravures, chapelets, médailles et tous autres articles de religion, papeterie, œuvres littéraires, parfumeries et tous autres objets de commerce ou d'agrément de tous genres.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette Compagnie est ici fixé à la somme de Soixante-cinq mille dollars ($65 000), divisé en et représenté par six mille cinq cents actions d'une valeur de dix dollars ($10) chacune, payable sur livraison du certificat de l'action. Aucun certificat d'action ne sera émis à moins que l'action ne soit pleinement payée, ou à moins qu'il ne soit émis comme si l'action était intégralement payée pour l'achat d'un objet quelconque ou en reconnaissance de travaux faits pour la Compagnie ou de services à elle rendus. Les actions de cette Compagnie ne peuvent être assessées. Le fonds-capital de cette Compagnie pourra être réduit ou accru de la façon pourvu dans un acte intitulé: "Un acte pourvoyant à la façon dont les corporations peuvent accroître leurs capitaux et indiquant le mode de mettre à exécution l'article 239 de la Constitution", approuvé le 23 juin 1882.

ARTICLE V.

Les transferts d'actions ne se feront que sur les livres de la compagnie. Aucun transfert ne se fera tant que l'actionnaire se trouvera endetté à la compagnie.

ARTICLE VI.

Un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, dont trois constitueront un quorum, sera revêtu des pouvoirs de cette corporation dont il jouira et qu'il exercera.

Aucun actionnaire ne sera élu directeur s'il ne possède en son propre nom, ou au nom de la raison sociale à laquelle il appartient dix actions au moins du fonds capital de cette compagnie, et qu'il ne continue à les posséder pendant tout le temps de son mandat.

Toutes les élection se feront par la voie du scrutin: la première élection aura lieu le troisième mardi de décembre 1893, et ce même jour, plus tard tous les trois ans. Toutes les élections seront tenues sous la surveillance de trois commissaires nommés par le Conseil de Direction. Avis de l'élection sera publié dans un des journaux quotidiens de la Nlle-Orléans une fois par semaine, pendant les trente (30) jours qui précéderont ladite élection.

L'actionnaire aura droit, en personne ou par un fondé de pouvoirs, à un vote par action possédée par lui. Une majorité des voies reçues constituera une élection.

Le fait que les directeurs n'auront pas été élus à la date ci-dessus indiquée ne dissoudra pas la Compagnie: dans ce cas, les membres de l'ancienne direction resteront en fonctions jusqu'à ce qu'il leur ait été donné des successeurs par la voie du scrutin et que le mandat de ceux-ci aura été reconnu.

Les vacances qui se produiront dans le Conseil de Direction seront remplies par les directeurs restants.

A sa première réunion, après l'élection, le Conseil de Direction désignera parmi ses propres membres un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et Trésorier. Il nommera aussi tels autres officiers, commis, agents et autres employés qu'il jugera convenable pour gérer les affaires de la compagnie, et en fixera les appointements, et pourra les destituer.

Le dernier jour de février 1892 et des années subséquentes après avoir prélevé sur les recettes de quoi former une réserve dont le chiffre sera fixé par le Conseil de Direction, celui-ci pourra, si l'état des finances le permet, déclarer des dividendes payables à partir du 1er jour du mois d'avril suivant.

ARTICLE VII.

Les personnes suivantes sont par les présentes désignées pour former le premier Conseil de Direction; elles conserveront leur mandat jusqu'au troisième mardi de décembre 1892 ou jusqu'à ce qu'il leur ait été donné des successeurs par voie d'élections, savoir:

LUDOVIC LAFARGUE,
JOSEPH MARTIN VILLAVASO
GABRIEL PASCAL,
MAURICE LAFARGUE,
ADOLPHE SCHREIBER.

Ledit Ludovic Lafargue sera président, ledit Gabriel Pascal vice-président et ledit Maurice Lafargue secrétaire et trésorier de la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Quand cette compagnie sera dissoute, soit par limitation ou pour toute autre cause la liquidation de ses affaires se fera par trois commissaires qui seront désignés à cet effet par les actionnaires, une assemblée générale convoquée dans ce but après trente (30) jours d'avis dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

S'il se produit des vacances parmi ces commissaires, ceux qui seront encore en fonctions les rempliront à une réunion spéciale convoquée dans ce but après quinze (15) jours d'avis dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle Orléans.

ARTICLE IX.

Cette charte (ou acte d'incorporation) peut être modifiée, changée ou amendée, avec l'assentiment des membres présents possédant les trois quarts du stock, ou par leurs fondés de pouvoirs, à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but après trente (30) jours d'avis dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nlle-Orléans.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire de cette Compagnie ne sera tenu à une responsabilité quelconque, pour ces traités conclus ou fautes commises, en sus de la balance non payée qu'il devra encore à la Compagnie sur les actions qu'il possède. Aucune informalité d'organisation n'annulera cette charte ni n'engagera la responsabilité d'un actionnaire pour un montant dépassant la balance qu'il doit encore à la Compagnie.

Fait et passé à mon bureau, dans la ville de la Nlle-Orléans, au jour, au mois et en l'année précités, en présence de Charles P. Droll'a et George Augustin, témoins majeurs, résident en cette ville, lesquels ont signé avec les dits comparants et moi, notaire, après lecture du tout.

(Original signé) A. SCHREIBER,
G. PASCAL,
J. M. VILLAVASO,
MAURICE LAFARGUE,
L. LAFARGUE,
CHAS. P. DROLLA,
GEO. AUGUSTIN,
G. LEGARDEUR, Jr.,
Notaire.

Moi, soussigné, conservateur des hypothèques, dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'Acte d'Incorporation ci-dessus de la "LAFARGUE BROS CO. LIMITED," a été ce jour d'hui enregistré à mon bureau, dans le livre 386, folio 792.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1890.
(Sceau)
(Signé): GEO. GUINAULT, R. M.
Copie exacte de l'original enregistré en mon bureau.
Nlle-Orléans, 4 décembre 1890.
(Signé): G. LEGARDEUR, Jr.,
9 déc— Notaire.

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32 029—Division B—Brice Sembre vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Brice Sembre soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire, en son bureau No 128 rue Gravier, en cette ville, le VENDREDI, 6me jour de mars 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Geo. C. Preot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 jan—29—18 fév—6 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 32,014—Gustave Schlesinger (individuellement) et comme membre de la raison sociale Gustave Schlesinger & Co et la dite raison sociale vs leurs créanciers. Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Gustave Schlesinger individuellement et comme membre de la raison sociale de Gustave Schlesinger & Co. et de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; il est de plus ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Voorhies, notaire, commençant JEUDI, 5 mars 1891, à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 jan—27—18 fév—mars 5

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,967.—Division B.—D. D. Hackney vs ses créancier.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire David D. Hackney soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée, et tenue pardevant Fred Zengel, notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, lundi le 23me jour de février 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que H. H. Bryant Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 janv—20—fév 7 23